

Le 7 juillet 2016, 52 orthophonistes et étudiantes se sont à nouveau réunis en Assemblée Générale à Tours. Mobilisés depuis plusieurs années pour la revalorisation des salaires (SMIC + 47 euros à l'hôpital) après 5 années d'étude, les orthophonistes fuient donc l'hôpital public. Les patients ne sont pas pris en charge immédiatement après un AVC, après une laryngectomie (suite à un cancer de la gorge), les confirmations de diagnostic de surdit , d'autisme, de graves troubles du langage sont retard es de plusieurs mois, voire ann es et les lieux de stages pour les  tudiants   l'h pital disparaissent les uns apr s les autres. Qui s'en pr occupe ?

La gr ve des orthophonistes en r gion Centre a  t  totale du 19 mai au 3 juin puis partielle jusqu'au 24 juin. Des assembl es g n rales r unissant entre 80 et 100 personnes se sont tenues r guli rement et une caisse de solidarit  a  t  mise en place pour compenser les retraits sur salaires. Les  tudiants ont r alis  une dizaine de vid es expliquant la situation (YouTube Bouche   Bouche Orthophonie).

Apr s deux rassemblements nationaux devant le minist re de la sant  (3 et 24 juin), les repr sentants du minist re ont fait des propositions inacceptables en l' tat :

- Reclassement   bac + 3 ans (en moyenne + 20 euros) fin 2016 puis   bac + 4 ans sans aucune date de mise en application et en ne reconnaissant toujours pas le niveau bac + 5, seule solution pour maintenir les postes existants et l'acc s aux soins orthophoniques au sein de l'h pital public.
- Annonce de primes pour inciter un professionnel   prendre un poste dans un endroit " d sertique ", alors que les postes actuels disparaissent d j  faute de candidats dans les CHU et les Centres Hospitaliers en r gion.

Enfin, l'engagement du minist re de transmettre sous les 8 jours un document  crit et un  ch ancier n'a pas  t  respect , une fois de plus ! Cette obstination   refuser de tout faire pour que les orthophonistes restent   l'h pital, que les besoins soient pris en charge et que les lieux de stages perdurent, s'inscrit dans la droite ligne de la loi Sant  dite loi Touraine.

L'intersyndicale soutenant le mouvement des orthophonistes demande le retrait de cette loi qui pr voit 10 milliards d' conomie dans la sant  dont 3 milliards dans les h pitaux (pacte d'aust rit ), le d veloppement de l'ambulatoire, ce qui aboutit   un transfert des co ts   la charge des patients (selon le type de contrat de mutuelle). Le temps d'hospitalisation est tr s court et on peut imaginer que l'orthophoniste de ville interviendrait   l'h pital ou au domicile, toujours trop tardivement apr s de longs mois d'attente.

Cette loi instaure   partir du 1er juillet, le passage de 1100 h pitaux   120 groupements Hospitaliers de Territoire avec beaucoup de regroupements et de suppression d'activit s.

Les orthophonistes et  tudiants ont d cid  lors de l'assemblée g n rale de poursuivre pendant l' t  :

- la campagne de signatures de professionnels universitaires, m dicaux, reconnus dans leur domaine (101 signatures actuellement).
- l'information aupr s de la population en R gion Centre.
- le recueil de t moignages de patients et de leur famille concernant leur parcours du combattant pour trouver une orthophoniste.
- la demande d'audience aupr s de Mme la Ministre (r guli rement pr sente en Indre et Loire en vue des  lections) et qui refuse de recevoir la profession.